



Problème des biens immobiliers avant création d'entreprise

Par **Iola**, le **08/08/2008** à **16:49**

Bonjour,

Voilà nous nous sommes mariés sous le régime de la communauté de biens, et aujourd'hui nous avons acquis une maison.

Mon mari souhaite créer son entreprise sous le statut EURL.

Ma question est la suivante :

Je voudrais savoir si on doit faire un contrat de mariage ou un autre document pour que les biens acquis à ce jour ne soient pas engagés dans l'entreprise si la société venait à avoir un problème financier ou autre ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **08/08/2008** à **17:34**

Hello!,

Je pense que vous avez déjà trouvé la solution...En créant une EURL.

Bien cordialement

Par **lola**, le **08/08/2008** à **17:48**

Merci pour votre réponse.

Apparemment si je comprends votre réponse, le statut eurl protège les biens acquis avant la création de l'entreprise ?

Bien cordialement,

Par **sd40**, le **17/08/2008** à **11:06**

Bonjour,

Il semblerait (je suis en création d'une EURL aussi) que l'EURL protège vos biens en cas de perte de la société, effectivement.

j'ai acheter pour ma part un super Guide pratique qui se nomme " Guide pratique de la SARL et de l'EURL" aux éditions Eyrolles par Pascal DENOS.

Ce guide est très complet et vous informe sur tout : fiscalité, droit, marié, salarié, non salarié, aides...

Il est inclus avec le Guide un CD ROM avec model de statuts types en fonction du choix effectué. De models de courriers pour les administrations....

Essayez de vous le procurer car c'est une mine d'informations très utiles. De plus le mieux serait aussi pour vous de contacter un Juriste qui est habilité à répondre à vos questions en ce domaine. Ou notaire.

Voici pour vous. Une très belle journée.

S.D.

Par **lola**, le **17/09/2008** à **18:05**

Bonjour

Je vous remercie pour votre réponse et effectivement je suis allée voir un juriste.

Je m'excuse de vous répondre aussi tardivement mais je ne me mets que rarement sur la messagerie.

Merci encore et peut-être à bientôt. Lola